

## OFFICIER – Chef division armement

Poste n° 2020-351

Unité d'affectation :  
**ESCADRON D'ARMEMENT SPECIALISE**  
Base aérienne 702 – AVORD

### DESCRIPTION DU POSTE

#### UNITÉ

Dans un environnement rigoureux et dynamique, l'escadron d'armement spécialisé a pour mission le stockage, le maintien en condition opérationnelle et la mise en œuvre de moyens spécifiques du système d'armes air sol moyenne portée amélioré concourant à la mission de dissuasion portée par les Rafale des forces aériennes stratégiques.

#### POSTE

Le chef de la division armement est amené à travailler au sein d'une installation d'armements aéronautiques opérationnels.

##### Vous êtes chargé :

- de planifier, de coordonner et de piloter les activités des ateliers dans le cadre de la mise en œuvre du système d'armes de dissuasion sur la base aérienne
- de gérer les équipes de mise en œuvre et de maintenance (encadrement, discipline générale, formation...)
- de veiller à la disponibilité et à l'entretien des armements et matériels associés
- de planifier des activités en cohérence avec les objectifs opérationnels et les entraînements
- de faire respecter les normes, notamment en matière de prévention au travail, d'environnement, de maîtrise des risques et de sécurité pyrotechnique
- d'exploiter des retours d'expérience des événements intéressant la sûreté

### PROFIL RECHERCHÉ

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 30 ans** à la date de signature du contrat
- Vous n'avez pas forcément d'expérience professionnelle

#### DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **bac+3 ou équivalent**
- Vous atteste d'un diplôme dans le **domaine de la maintenance ou de la maîtrise des risques**

#### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous justifiez de connaissances dans le domaine de la maintenance, de l'énergie, des activités pyrotechniques et/ou de la maîtrise des risques seraient appréciées.

#### QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous êtes organisé, réactif et autonome
- Vous avez le sens des relations humaines et l'esprit d'équipe
- Vous avez des capacités d'analyse et de synthèse

**Être militaire**, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

**Être officier**, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer **complet** dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur [devenir-aviateur.fr](http://devenir-aviateur.fr)

#### SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

#### CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

#### FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des Officiers de l'École de l'Air (COEA) de Salon-de-Provence. TOEIC anglais effectué au cours de la Formation Militaire Générale de l'Officier. (préparation à la charge de l'intéressé).

#### RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) \*

- Aspirant ~ 1.291 € net (à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.585 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 2.063 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

\* À titre indicatif, hors primes et indemnités ; solde pour un célibataire sans enfant logé sur base.

Données non contractuelles.

#### LIEN AU SERVICE

- Durée : 3 ans
- Prime : 5 000 € (après 1 an de sous-lieutenant)